

Conclusions du GT Méthanisation

La place du gaz, progressivement renouvelable, enfin reconnue

Paris, le 27 mars 2018 – Les conclusions du groupe de travail présentées hier par le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Transition écologique et solidaire, Sébastien Lecornu, montrent la volonté du gouvernement de soutenir et d'accélérer le développement de la filière méthanisation, reconnaissant de facto la place incontournable du gaz dans le mix énergétique français et réaffirmant par là même le statut EnR du gaz au même titre que l'éolien ou le solaire.

Pour Bernard Aulagne, Président de Coénove, « Ces mesures ne sont pas la conclusion mais bien le début de l'histoire. Elles vont sans nul doute permettre de donner un coup d'accélérateur au développement de la méthanisation, première brique dans la décarbonation du gaz, elle-même indispensable à la décarbonation d'un mix énergétique pluriel et diversifié. Les potentiels du gaz renouvelable sont considérables et nous continuerons à mobiliser les acteurs publics et privés autour d'une stratégie nationale de verdissement du gaz afin de viser bien plus que les 10% de gaz renouvelable prévus par la Loi en 2030 ».

Un engagement d'autant plus justifié que la méthanisation est porteuse de valeurs, bien au-delà de la seule production d'énergie renouvelable. Elle s'inscrit en effet au cœur de l'économie circulaire, en proposant une filière de traitement durable et local aux déchets agricoles et organiques, en permettant un retour au sol de cette matière organique au travers du digestat produit et en apportant un soutien financier à la filière agricole.

'La méthanisation est le trait d'union parfait entre l'agriculture et l'environnement, entre les territoires ruraux où est produit le gaz vert et les territoires plus urbanisés où se situent les besoins' rappelle Bernard Aulagne. À l'heure où le débat public sur la PPE vient de s'ouvrir, la filière du gaz vert est bien décidée à ne pas se laisser oublier et à dépasser les 100 sites d'injection avant la fin de l'année !

À propos de Coénove

Constituée en octobre 2014, l'association Coénove rassemble les acteurs majeurs de la filière gaz – énergéticiens, industriels et professionnels – tous convaincus de la pertinence d'une approche nouvelle basée sur la complémentarité des énergies et la place que l'énergie gaz doit jouer dans la stratégie énergétique de la France.

Elle se mobilise aux côtés des parties prenantes pour apporter des solutions innovantes et durables aux nombreux défis de la transition énergétique tout en s'inscrivant dans le sens de l'intérêt général.



Pour toute demande contacter A+ Conseils :

Claire-Anne Brulé

01 44 18 65 57 – 06 30 86 41 29

claireanne.aplusconseils@gmail.com

Christelle Alamichel

01 44 18 65 58 – 06 31 09 03 83

calamichel@gmail.com